

Réponses des élus aux propositions des groupes de travail du conseil du temps long suite à la présentation de rapport annuel 2022-2023

Réunion du 20 septembre 2023

Présents Mairie : Guillaume Lissy, Clémence Aubert, Linda Boukhatem, Rodolphe Dalban, Léna Robart, Fanny Crouzet

Présents représentants du conseil du temps long : Nathalie Toussaint, Yves Ninet, Caroline Cesbron,

Excusés : Alice Mollon, Véronique Blanc, Michel Jacon

1. Groupe adaptation changement climatique

Éléments de réponses suite aux propositions faites par le groupe :

Remerciements des élus pour tout le temps passé par les habitants sur les différents sujets, et aussi sur le joli travail collectif fait sur la maquette fauconnière.

Bilan don d'arbres

- Bilan des commandes pour les particuliers et les copros
- 130 arbres
- 16 copros, une cinquantaine de particuliers
- Cartographie, Bilan essences commandées
- Invitation du groupe à la matinée de remise des arbres : RDV le 2 décembre

Proposition de cibler vers les bailleurs pour l'an prochain.

Travail sur les énergies renouvelables

- Proposition de leur faire suivre /ou présenter le bilan du stage mené en mairie
- Le groupe propose d'organiser une rencontre avec une centrale villageoise iséroise (Trièves ou Vercors) et/ou l'association centrale villageoise en format réunion publique/ table ronde, ouvert à tous. Accompagnement de l'ALEC possible aussi. A relier avec une éventuel « salon lumière » proposé par Eric Monte.
Le budget du conseil du temps long peut servir à ça.

Végétalisation

Travail en cours par le groupe de recensement des espaces à renaturer. Importance des haies et plantes grimpances. La commune travaille dans le même temps à créer de nouvelles zones de fraîcheur.

Désimperméabilisation des parkings : la commune n'est pas propriétaire de beaucoup de parkings mais peut solliciter les propriétaires pour travailler à la question.

Rue Georges Maeder & rue du Vercors refaites : fosses d'arbres agrandies et stationnement transformé en graviers.

>>> Le groupe ABC de la biodiversité communale a également préconisé la plantation de haies. Proposition de remise d'une carte de la ville au groupe pour le marquage des lieux identifiés.

2. Groupe mobilités

Éléments de réponses suite aux propositions faites par le groupe :

Remerciements des élus pour tout le temps passé par les habitants sur les différents sujets, notamment sur la charte mobilité.

Yves Ninet précise qu'il est compliqué de mobiliser le groupe thématique et que certains membres ne viennent jamais, que cela nuit à la dynamique de travail.

Établissement d'une charte mobilité :

Les préconisations de la charte mobilité proposées par votre groupe mériteraient d'être intégrées dans les discussions précédant les prises de décisions des élus dans la limite de la faisabilité technique et du respect de la biodiversité.

Elle pourrait être amendée à la lumière des éléments suivants :

- concernant l'éclairage des passages piétons, la municipalité ayant engagé un travail de réduction de l'éclairage public, elle ne souhaite pas, pour l'heure, encourager ce genre d'aménagements. Pour autant, elle souhaite travailler à ce que les piétons et cycles soient le plus visibles possibles en dégagant les abords des passages des éventuels véhicules ou autres objets qui empêcheraient une vue dégagée ;

- la municipalité souhaite aussi une cohérence dans les cheminements piétons et cyclables et veut travailler à redessiner certains parcours pour éviter les changements de voies ;

- une vigilance accrue sera portée sur les abords des écoles et sur l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite ;

- concernant la place des véhicules à moteur (camions et voitures), sans créer de lutte entre les différents usagers de la route, les élus travaillent à faire modifier le PLUI pour que certaines zones aujourd'hui attribuées aux concessionnaires automobiles soient demain utilisées pour des projets plus qualitatifs (habitations, commerces, parcs et jardins) ;

- le plan de circulation routière fait l'objet de discussions fréquentes avec la Métropole et le Département, notamment concernant l'entrée de ville au pied du pont de Catane et de l'accès au village. Nous espérons, prochainement, pouvoir proposer un réaménagement aux habitants sur ces lieux.

- nous ne sommes pas opposés à la circulation à sens unique sur le réseau secondaire, mais il faut étudier cela au cas par cas. Cette solution n'est pas toujours la meilleure. Quant aux panneaux de signalisation, nous ne souhaitons pas les multiplier ;

- pour les contrôles de véhicules, la police pluri-communale s'est récemment dotée d'un radar de vitesse portatif qui permet déjà d'intensifier les contrôles. 33 procès-verbaux à la vitesse depuis l'acquisition du cinémomètre.

- au sujet du suivi de l'état des infrastructures routières (feux de signalisation, etc), le service voirie métropolitain veille à leur entretien. Nous rappellerons l'intérêt que nous portons à cela lors des prochaines réunions avec eux.

Bornes de véhicules électriques : développement du parc prévu

Eclairage LED des passages piétons prévus

Travail sur la ZFE :

La loi climat et résiliens a été réinterprétée en juillet dernier : plus d'obligation de ZFE pour la métropole
Cependant, la Plan de Protection de l'Atmosphère nous oblige à aller jusqu'à l'interdiction du Crit'air 3 en 2025, la Métropole poursuit donc le déploiement de la ZFE comme elle l'a prévu.

Rencontre avec la Métropole :

Les services vont prendre attache avec les services de la Métropole pour organiser un temps d'échange entre les services communaux, métropolitains et le groupe mobilité du CTL pour 2023/2024.

Continuités cyclables : demander une rencontre de présentation avec GAM

Le groupe mobilités sera invité aux prochaines réunions qui traitent d'aménagement et de mobilité :

Village : 19 octobre

Cartale : 8 novembre

3. Groupe nature et biodiversité

Éléments de réponses suite aux propositions faites par le groupe :

Remerciements des élus pour tout le temps passé par les habitants sur les différents sujets, et aussi sur le joli travail collectif fait sur la maquette Fauconnière.

Ruisseau des Arcelles :

Les élus, dans un souhait de réhabilitation des trames vertes et bleues et de création d'îlots de fraîcheur, inscrivent au budget 2024 une étude visant à cartographier le ruisseau des Arcelles et à étudier la possibilité technique de son débusage (5 000 euros).

Projet Via du Tram :

L'inauguration de la Via tram a eu lieu en juillet 2023. La commune valorisera ce nouvel équipement dans ses communications (site internet, Gazette, Office de Tourisme de Grenoble) et travaillera avec les partenaires du tourisme pour valoriser ce patrimoine.

Prévention des risques incendie/feux de forêts :

Une réunion publique s'est tenue en juin 2023 réunissant une quarantaine d'habitants concernés. Un travail va être engagé avec les différents partenaires (Métropole et Département) pour que le débroussaillage des parcelles détenues par ceux-ci soient correctement débroussaillées dans les coteaux. Le sujet sera évoqué au prochain comité de site des Vouillants le 28 septembre 2023. Un atelier pratique à destination des habitants est prévu dans l'hiver 2023/2024.

Projet Fauconnière :

La municipalité rejoint les constats du groupe sur la nécessité de privilégier les modes de déplacements décarbonés et la préservation des espaces végétalisés existants. De même, pour la rénovation de la piscine, il s'agit d'un souhait de la municipalité qui doit cependant être chiffré et budgété dans le respect de nos engagements de non augmentation des impôts. Les élus souhaitent aussi que Fauconnière soit un véritable lieu de vie et d'échange avec des commerces et des artisans. Ils travaillent en ce sens à la modification des SCOT et PLUI.

Concernant la densification urbaine et la hauteur des bâtiments, un arbitrage favorable a des constructions assez hautes pourra être envisagé s'il permet de préserver des espaces naturels et végétalisés mais dans le respect de l'AOP Paysages.

Atlas de la biodiversité :

Les élus souhaitent que la dynamique créée perdure en organisant des ateliers, balades urbaines avec par exemple la soirée papillons de nuit du 13 octobre prochain.

Perspectives :

Les membres du CTL pourront être intégrés à certains temps de concertation portant sur la création d'îlots de fraîcheur comme sur la place Lucie Baud.

Une réunion à destination du CTL et des associations environnementalistes sera organisée par les élus, nous l'espérons en la présence de membres du Symbhi, pour nous informer de l'étendue des travaux et des aménagements en faveur de la biodiversité.

4. Groupe urba & solidarités

Éléments de réponses suite aux propositions faites par le groupe :

Remerciements des élus pour tout le temps passé par les habitants sur les différents sujets, et aussi sur le travail collectif fait sur la maquette fauconnière.

Retour sur le fonctionnement du groupe

Nombre de participants en baisse, expliqué peut-être par le manque de précision sur les objectifs et un manque de cadre. Noyau de 6 personnes motivées + qq uns qui viennent de temps en temps. Point positif.

Réponse :

Les élus constatent l'analyse sur les motivations et les présences par groupe. Interprétation cependant contradictoire avec les contenus du rapport qui évoque la sur sollicitation par la commune sur des actions. La proposition de ne plus travailler en silo doit être soumise aux autres, notamment lors de la réunion de bilan du 3 octobre. Le travail sur la charte paraît comme une bonne base de travail en commun.

L'objectif du conseil du temps long est d'apporter des solutions pour faire mieux pour le futur. Les élus sont conscients que la manière dont nous faisons aujourd'hui peut influencer sur le fonctionnement futur.

Tous ces éléments seront échangés lors du bilan des 2 ans du fonctionnement de l'instance du 3 octobre

Le groupe souhaite présenter sa maquette aux élus : OK pour prendre un RDV.

Travailler sur une charte de l'urbanisme qui se découpera en 2 parties

établir un état des lieux de la ville & proposer un projet urbain.

C'est un espace de dialogue mais cela peut être aussi un outil qui soit contraignant pour les promoteurs.

Contenu : une prospective sur les déplacements cycles et piétons, la végétalisation, corridors écologique, les lieux de vie.

Réponse de la commune : Les élus soutiennent ce travail qui peut aussi être une aide à la décision politique, un outil de dialogue avec les promoteurs et leur donner le cadre de notre politique de développement urbain. La Municipalité est à disposition du groupe pour répondre à leurs questions : besoins, moyens, outils, plans, etc.

Maquette de la ville réalisée par les étudiants : la commune envoie rapports & panneaux explicatifs.

Projet Fauconnière

Les élus souhaitent que le CTL continue de s'impliquer sur ce projet central.

Suite à la demande d'être intégrés dans la gouvernance du projet, les élus décident de mettre en place un groupe de suivi et intégrés dans la démarche de concertation, il se réunira le 2 octobre. Il sera ouvert aussi aux représentants de la commission d'accessibilité, les représentant de la CCSPL (notamment bibliothèque et L'Ilyade), les représentants des commerçants, représentants des associations de quartiers, représentants des professionnels de santé.